

Objet : Liège, Cité du jogging

Monsieur le Conseiller,

Comme vous le dites, la Ville de Liège et l'ASBL Liège Sport font déjà énormément pour encourager la pratique de la course à pieds à Liège.

La première dépense, que vous n'avez pas énoncée, est l'encadrement. Nous avons une cinquantaine de joggings, dont la moitié doit être encadrés. Avec une législation particulière : 1.600 heures d'endrament, pour un coût de 158.000 €, en 2017, à charge de la Police.

C'est d'ailleurs un poste sur lequel nous réfléchissons, avec Michel Faway, pour essayer de bien encadrer les joggings mais essayer que cela coûte moins en heures de Police, puisque nous voulons favoriser la police de proximité.

Il y a également toute l'aide logistique : prêt de matériel, placement de barrières, de trophées,...

Notre politique va au-delà de l'encadrement des manifestations même si, je l'ai dit, cette aide est déjà très importante.

Il n'est pas correct de dire que le soutien à l'entraînement « frôle le zéro absolu » : nous organisons le programme d'entraînement « je cours pour ma forme », auquel participent des dizaines de coureurs néophytes et pour lequel l'asbl Liège Sport prend en charge les frais d'assurance. Nos animateurs encadrent également tout au long de l'année des citoyens pour les entrainer.

En ce qui concerne les pistes finlandaises, je pense utile de rappeler que Liège dispose, au contraire des communes que vous citez, d'importants espaces verts où les coureurs peuvent fouler des sols souples.

Cependant, comme toutes politiques peuvent être améliorées, peuvent être coordonnées, je vais demander à l'ASBL Liège Sport de réaliser une enquête, une consultation, auprès des joggeuses et joggeurs, afin de connaître leurs desiderata notamment par rapport aux suggestions que vous formulez.

Merci, Monsieur le Conseiller, d'apprécier les efforts qui sont déjà fait et nous allons essayer de coordonner et d'être encore meilleurs dans cette politique.